

Des soignants sans vergogne?

Pour situer le texte: Ce texte est extrait de l'ouvrage *Honte et culpabilité dans la clinique du handicap* (Sylvain MISSONNIER dir., Toulouse Érès 2012. Il reprend un communication au colloque éponyme organisée par le SIICLHA (Séminaire Inter-universitaire International sur la CLinique du Handicap)

Honte et culpabilité sont ici abordées, à l'articulation des sciences sociales et de la métapsychologie, à la lumière du concept de mésinscription. Elles concernent aussi les praticiens du secteur dit "médico-social". Celui-ci se structure en deux pôles, où prédomine, pour l'un l'horreur des fantasmes incestueux, et pour l'autre celle des fantasmes archaïques de monstruosité. L'article se focalise sur ce dernier, mais est aisément transposable à l'autre. Là, le signifiant "handicap" dénote la tentative permanente de conserver la bienveillance, par l'interposition des fantasmes de castration réelle. Mais les "soignants" sont comme les autres: nier l'horreur ne suffit pas à l'exorciser. Les voilà donc écartelés entre une position médicale, cherchant à évacuer l'horreur par la disparition des effets visibles des symptômes, et une position clinique marquée par leur identification spéculaire à la souffrance des sujets qui leur sont assignés. Déchirure qui les fait osciller entre, vis-à-vis de la société qui les mandate, une honte clandestine d'avoir parti liée à l'horreur dont ils sont supposés protéger, et, vis-à-vis des sujets dont ils entendent la souffrance, la culpabilité de trahir ceux à qui ils disent "tu," en continuant à penser qu'ils sont "ça".

Mots-clés: honte, culpabilité, handicap, mésinscription, contrat narcissique, trame symbolique, pacte symbolique, unheimlich, médecine et psychanalyse, structure.

N.B. : dans l'ensemble des textes mis en ligne

1. Les mots-clés soulignés renvoient à des concepts propres à l'auteur

2. Les notes de bas de page font partie du texte original, les commentaires en marge ou les encarts sont contemporains de la mise en ligne et visent à contextualiser rétrospectivement le texte.

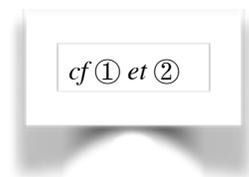
3. Les n° de référence dans les commentaires en marge ou les encarts renvoient à la bibliographie de l'auteur, en fin de texte Je n'ai presque aucune expérience clinique directe des personnes qu'on dit handicapées (vous comprendrez tout à l'heure pourquoi cette périphrase). J'en ai beaucoup plus, en revanche des praticiens directement impliqués auprès d'elles, notamment psychologues et éducateurs, ayant beaucoup travaillé avec eux en formation, supervision et analyse de la pratique. Comme l'indique mon titre, c'est donc eux-mêmes, et non leur objet, que je vais essayer de mettre à l'épreuve de cette même question de la honte et de la culpabilité.

La question de la honte et de la culpabilité dans la clinique du handicap, se pose le plus souvent à propos des objets désignés de cette clinique : ceux qu'il est convenu d'appeler "handicapés". Et plus souvent encore à propos de ceux – leur famille – qui à la fois s'en distinguent, et leur sont en même temps si étroitement liés qu'on se demande parfois si le véritable objet de cette clinique n'est pas une sorte de chimère, au sens originaire du terme (mais aussi peut-être au sens devenu usuel), constituée de leur condensation avec les "handicapés".

Mais comme toujours, les clartés aveuglantes servent à faire échapper au regard ce qu'elles renvoient dans l'ombre. C'est peut-être d'abord à ceux qui sont convoqués à en parler, les cliniciens eux-mêmes, que la question s'applique. Disons du moins leur perception et leur lecture de la honte et de la culpabilité qu'ils rencontrent, bien réellement, dans leurs objets de pratique, est, – plus que filtrée: organisée – par ce qui travaille de honte et de culpabilité dans leurs propres processus psychiques.

C'est le sens du titre ci-dessus proposé, qui en outre suggère volontairement que la symétrie, bien balancée, entre les deux termes de honte et de culpabilité, sert peut-être de même à atténuer le pouvoir inquiétant de celui des deux termes, – la honte –, qui me paraît le vrai cœur de la question.

Certes, le choix de cet angle d'approche doit beaucoup au fait que je n'aie presque aucune expérience clinique directe des personnes qu'on dit handicapées, et que j'en aie en revanche une assez consistante de ceux qui se qualifient et que l'on qualifie usuellement de "soignants", ayant beaucoup travaillé avec eux en formation, supervision et analyse de la pratique. Mais il ne saurait se réduire à cette circonstance anecdotique. On verra que cette question apparemment très circonscrite conduit directement à des considérations fondamentales, qui débordent largement la "clinique du handicap.



Ce sont ces considérations fondamentales qui m'ont conduit à proposer le concept pour moi central de "mésinscription". Je ne peux ici faire l'économie de l'explicitier un minimum, ce qui fait encore beaucoup, et en même temps une exposition si succincte ne pourra l'étayer aussi solidement qu'il conviendrait. Ainsi le lecteur en sera-t-il peut-être réduit à admettre provisoirement et sous bénéfice d'inventaire certaines des propositions qui vont suivre, tout en ayant assez de patience pour ne retrouver qu'en final la honte et la culpabilité.

Si je commence par cette précaution, c'est que le concept est propre à surprendre, voire à heurter. Il n'aura pas échappé que je n'ai employé les mots de "handicapé" ou de "soignant" qu'assortis

de périphrases "modalisatrices", comme disent les linguistes, impliquant des réserves, voire un peu plus, sur leur pertinence conceptuelle. C'est que l'essence même du concept de mésinscription est de mettre en cause les trompeuses évidences fondatrices, sur lesquelles se reposent usuellement les pratiques qui se nomment elles-mêmes soignantes ou rééducatives. Non qu'il cherche – bien au contraire! – à les invalider : il contribue plutôt à en déplier les conditions de possibilité, pour reprendre la définition que KANT donnait de la démarche critique. Ou, dans un parler moins pédant, à éviter de faire la bête là où l'on pense faire l'ange.

On peut analyser ces pratiques, propres aux sociétés industrielles contemporaines, comme des variantes, sans vertu intrinsèque particulière, d'une catégorie de pratiques attestées dans toutes les sociétés connues, tout simplement parce que leur fonction est essentielle à toute société: à savoir réduire les effets ravageurs que produisent des comportements, des états de choses, des façons d'être, qui par leur seule existence attaquent à cœur ce qui constitue une société: son organisation symbolique – autrement dit l'ensemble des systèmes structurés de signes qui sont le support et le cadre organisateur des échanges entre ses membres.

Cette approche travaille sur l'un des points où la métapsychologie s'articule aux sciences sociales, en ce qu'elle se réfère au processus par lequel les sujets singuliers s'inscrivent dans ce qui les fait humains, c'est-à-dire dans la culture d'une société anthropologiquement particulière, et historiquement datée.

Je suis de ceux qui considèrent comme nodale, pour penser cette articulation sur le versant métapsychologique, le concept de contrat narcissique, que nous devons à Piera CASTORIADIS-AULAGNIER¹. Je m'en écarte toutefois un peu : non sur sa définition, mais plutôt sur la fonction économique de ce qu'il désigne. L'accomplissement narcissique, dont AULAGNIER fait le moteur de ce pacte fondateur implicite, me paraît en effet reposer lui-même sur un enjeu beaucoup plus radical, à savoir la quête d'une garantie solide contre les terreurs sans bornes – de dévoration, de morcellement, d'effraction, d'hémorragie –, qui font pendant aux fantasmagories paradisiaques dans le lien à l'objet maternel archaïque. Pour éviter toute confusion, je vous propose donc de nommer "pacte symbolique" cette dérivation du contrat narcissique.

L'essence même d'une structure, c'est de tenir des combinaisons d'éléments, et donc d'en exclure d'autres. La grammaire d'une langue, par exemple, définit si une combinaison quelconque de mots fait ou non partie de cette langue. De même chaque culture, chaque moment historique, organise

¹ CASTORIADIS-AULAGNIER P. (1981), *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, Presses Universitaires de France.

syntactiquement le champ des représentations possibles, moyennant un tri entre celles qui ont droit de cité dans la trame symbolique, – et dont la circulation continue entre les sujets conforte en permanence le pouvoir protecteur du pacte symbolique, – et celles qui, exclues de cette trame, demeurent *a contrario* liées aux affects de terreur, y comprises du reste celles qui originellement liées à ce que j'ai appelé plus haut "fantasmagories paradisiaques", se trouvent frappées du sceau de la prohibition de l'inceste.

Leur réapparition dans le champ de la conscience, sous les traits de *l'unheimlich*, l'inquiétante étrangeté, produit dans cette trame des accrocs, voire des déchirures, qui peuvent, soit laisser les sujets dans la solitude d'une angoisse clandestine, soit induire le recours à des processus symboliques socialisés bien particuliers, qui tendent à réduire ces accrocs par divers procédés dont nous allons parler, et qui, à bien y regarder constituent une part importante de chaque culture.

Ce que j'appelle mésinscription est un aspect particulier, – mais très important – de ces processus symboliques spécifiques. C'est le fait que certaines catégories de personnes, du simple fait de ce qu'elles exposent dans le champ de la perception, suscitent irrémédiablement ces représentations associées à des affects terrifiants, provoquant un effet de scandale, qui va d'un trouble à peine esquissé jusqu'à l'extrême de l'effroi. Ces sujets deviennent alors les emblèmes d'un retour non symbolisable du refoulé qui occulte leur statut de sujet. Je les nommerai tantôt sujets mésinscrits, lorsque c'est en tant que sujets que je les considère, tantôt objets mésinscrits, quand c'est en tant que destinataires des pratiques qui les visent.

Dès lors, les processus symboliques de réduction de *l'unheimlich* prennent corps dans des processus sociaux bien réels, que je nomme processus de réduction de la mésinscription. Sans cesser pour autant d'être symboliques! D'ailleurs tous les agirs humains fonctionnent en partie double, à la fois dans le champ de la réalité, et dans celui de la signification, – même si l'on ne s'en aperçoit pas toujours. C'est seulement, en l'occurrence particulièrement apparent.

Ces pratiques de réduction, dans quelque culture qu'on les analyse, se ramènent toutes, à quelques modèles simples, qui peuvent se combiner à l'infini en une grande variété de pratiques concrètes, de cadres institués, et de discours concomitants:

- faire disparaître l'objet mésinscrit de la scène sociale, par la mise à mort, l'expulsion, ou l'enfermement (qui n'est rien d'autre qu'une expulsion dans un "dehors" qui a pris les dimensions restreintes d'une enclave);
- user de l'emprise pour se protéger magiquement du pouvoir de débordement de *l'unheimlich* dont il est l'emblème, soit en l'immobilisant, soit en le contraignant à mimer les apparences de *l'heimlich*, ou, si l'on préfère, de la "normalité";

- marquer une frontière sans équivoque entre lui et la communauté des sujets qui se reconnaissent entre eux comme pleinement humains, soit par une simple nomination, soit, lorsque son apparence physique ne connote pas à elle seule son étrangeté, par des signes de reconnaissance corporels ou vestimentaires.

Un autre point est très important pour comprendre les pratiques contemporaines: par essence, la réduction de la mésinscription se présente comme une contre-violence, opposée à la violence que fait subir, par son être même, et le plus souvent bien malgré lui, le sujet mésinscrit; mais cette violence peut aussi se retourner, et se retourne souvent, dans cet équivalent symétrique de la haine qu'est la pitié, ou sa variante atténuée: la sollicitude.

Enfin, et j'en aurai terminé avec cet partie – un peu aride mais nécessaire pour planter le décor, – de mon exposé, on observe que, dans l'histoire de notre société depuis le haut Moyen-Âge, le traitement de la mésinscription, est passé par trois phases:

- dans la première, domine l'expulsion de l'espace social associée à une assignation aux catégories du sacré ;
- elle a été peu à peu remplacée, à mesure que se développait la société bourgeoise, par un modèle où domine l'enfermement, avec une assignation aux catégories de la moralité rationnelle ;
- et enfin, celui-ci laisse peu à peu la place, depuis la révolution industrielle et surtout depuis le début de la révolution néo-industrielle au cours du XX^e siècle, à une pratique de marquage symbolique avec maintien dans l'espace social, sous l'auvent des catégories de la santé.

Nous allons maintenant nous focaliser sur ce dernier modèle, qui fonde l'existence de l'énorme appareil du secteur qu'il est convenu d'appeler médico-social.

Notre époque se pique – car dans les faits, il va de soi que ce n'est pas si simple – de maintenir sous le regard de tous, tous les objets mésinscrits, avec tout le danger de rupture des pare-excitations qu'ils représentent. Singulière gageure! Le seul moyen trouvé pour la tenir a été de les confier à une armée de supposés experts. J'appelle ainsi les dépositaires présumés d'un savoir ésotérique, censé leur permettre de symboliser ce qui demeure pour le bon peuple par essence non-symbolisable. Une sorte de symbolisation magique par procuration.

Sauf que lesdits experts présumés, et entre autres nous tous, ici présents, ne sont pas ces êtres mythologiques en qui serait miraculeusement résolue la quadrature du cercle. Notre savoir réel est loin d'être à la hauteur de celui qui nous est prêté. Mais surtout, il n'a pas à lui seul la vertu d'exorcisme qui nous protégerait des mêmes angoisses, des mêmes troubles, des mêmes terreurs que tout un chacun. Nous sommes comme les autres immergés dans un bain culturel qui préorganisé nos représentations, même rhabillées de la forme d'un discours savant. Nous avons même sur le bon peuple un ...

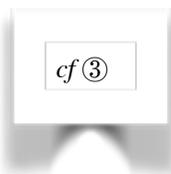
handicap supplémentaire, puisqu'il nous faut masquer en permanence aux tiers, et le plus souvent tenter de nous interdire à nous-mêmes, cette fragilité que nous partageons avec tous. Comme disait Platon: qui gardera les gardiens?

Voyons maintenant plus précisément, ce que la notion de handicap, justement, – qui nous rassemble ici – vient particulariser, dans le vaste paysage auquel ouvre ce concept de mésinscription. Elle y dessine une région particulière, et en même temps, illustre l'ensemble de façon exemplaire.

Ne cherchez pas derrière le mot “handicap” un concept qui fournirait un éclairage unificateur sur ce que sont les personnes qu'il vise, vous n'en trouveriez pas, tant la notion se présente comme un vaste fourre-tout. Si elle a une unité, c'est uniquement dans la nature du regard social porté sur ces personnes. Il est vrai que secondairement, ce regard produit des effets importants, – par exemple en induisant de la honte ou de la culpabilité, – qui créent *a posteriori* de l'unité: mais cela ne fait que souligner que la seule chose que ceux qu'on nomme handicapés ont tous en commun, c'est d'être vus et désignés comme handicapés.

L'histoire du vocable est instructive. J'ai été spectateur direct de sa généralisation, à partir du milieu des années 60. C'était en fait une réplique à celle, plus impressionnante encore, qui avait affecté au cours des deux décennies qui avaient précédé, la notion d'inadaptation. Le moteur de cette dernière avait été clairement la mise au premier plan de ce traitement contemporain de la mésinscription, qui, comme on l'a vu, repose sur le retournement de la violence haineuse en sollicitude, sous la bannière unificatrice du modèle médical.

Ensuite, un retour partiel en arrière l'a refendue entre, d'un côté le signifiant “handicap”, et de l'autre celui d'aide, puis d'action sociale. Ainsi se distinguaient deux populations : l'une, celle des handicapés, présumée victime du mauvais sort, objet de pure sollicitude (au moins au niveau conscient, voire surmoïque; inconsciemment, c'est une autre affaire); et l'autre, objet d'un mélange ambivalent de sollicitude et de vindicte, d'assistance et de dénonciation.



Attardons nous un peu sur la filiation sémantique du terme handicap. Elle illustre en effet un mécanisme métonymique fréquent dans le traitement symbolique de la mésinscription : il consiste à inclure les objets marqués de l'étrangeté la plus inquiétante, dans une catégorie dont le paradigme central est lié à une inquiétude plus facile à réduire.

Premier temps: les infirmes de guerre, après 1918, constituent une catégorie idéalisée bénéficiaires d'une dette collective.

Deuxième temps: les accidentés du travail, puis l'ensemble des infirmes civils leur sont progressivement assimilés, et glissent de ce fait de la position de destinataires de la pitié, vers celle de créanciers d'un droit à la réparation.

Troisième temps: le choix paradoxal de la métaphore hippique du handicap, qui s'applique, je le rappelle, à des chevaux non pas diminués, mais au contraire trop forts, enracine inconsciemment l'idée qu'une compensation est due comme une affaire de justice, en assimilant dans un flou parfaitement irrationnel, mais très efficace, une discrimination négative à ce qu'on appelle aujourd'hui une discrimination positive.

Dernier temps, celui qui fait franchir le saut sémantique le plus important : le vocable qui ne concernait que ceux qui étaient associés à des fantasmes de castration réelle, à la représentation qu'il y a *quelque chose qui manque*, s'étend à ceux qui étaient associés aux fantasmes archaïques de monstruosité, c'est-à-dire d'un en deçà de cette appartenance à l'humanité dont nous a tous fait bénéficier le pacte symbolique. Ces fantasmes de monstruosité sont l'un des pôles d'un axe qui structure le paysage de la mésinscription, – l'autre pôle étant constitué par le fantasme de la transgression incestueuse, qui condense la trace de la fascination rémanente des fantasmagories paradisiaques archaïques. En soulignant bien que ces deux pôles ne cessent de s'intriquer, et de renvoyer l'un à l'autre.

cf. ④

Il va de soi que ce contre-investissement des fantasmes d'inhumanité, liés aux figures du monstre et de l'animal, ne suffit pas à soi seul à les annuler. Plus on tente de les mettre à la porte, plus ils rentrent plus ou moins subrepticement par la fenêtre. Je ne résiste pas à citer ici une petite perle relevée récemment dans *Le Monde*. La propriétaire d'un célèbre hôtel de la côte d'Azur, sans héritiers, a prévu de le léguer à une fondation avec, je cite, “pour mission de soutenir la lutte contre les maltraitances animales et d'aider les personnes handicapées” (dans cet ordre). Décidément, l'inconscient, ça parle.

On voit donc ici, sur l'exemple du handicap, (mais sur les autres figures de la mésinscription on aboutirait sensiblement au même résultat), que le traitement contemporain introduit dans le regard commun une contradiction et une ambivalence essentielles.

Une autre ambivalence vient s'y surajouter, pour ceux, très minoritaires en valeur relative, mais très nombreux en valeur absolue, que le maintien des sujets mésinscrits dans l'espace social voue à une proximité quotidienne avec eux. C'est le cas des familles, et d'autres décriront mieux que moi toute la complexité de leur rapport au sujet dit handicapé. Mais c'est le cas aussi, – en grande partie pour les mêmes raisons que les familles, et, en gros, avec les mêmes effets, quoique très atténués –, de la grande masse des experts présumés, ceux, essentiellement infirmiers, éducateurs, et rééducateurs, qui sont en première ligne, et à temps complet, en relation avec les personnes stigmatisées comme handicapées, qui leur ont été désignées comme “à soigner”. Je dis “désignées”, car l'immense majorité des praticiens œuvrent dans des espaces institutionnels, et que le demandeur est presque toujours un autre que l'objet du soin.

Et c'est là que nous rejoignons ma question initiale après le long détour initialement annoncé: celle de la honte et de la culpabilité des praticiens directement impliqués auprès des personnes dites handicapées, notamment psychologues et éducateurs.

Plus en effet on est, dans l'espace et/ou dans le temps, éloigné de l'objet mésinscrit, moins il est difficile de le maintenir dans son statut d'emblème. Plus au contraire, on s'en rapproche, plus il s'inscrit comme sujet singulier dans la trame des relations objectales et narcissiques. Ce n'est pas qu'une question de proximité matérielle : les gardiens des espaces d'enfermement, par exemple, étaient, ou sont encore dans le cas des espaces d'incarcération pénale, dans une proximité qui n'entame qu'à la marge le statut emblématique de ceux qu'ils gardent. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit d'une pratique vouée à la sollicitude, et qu'en outre le soin en est devenu le signifiant organisateur.

On ne saurait certes généraliser quant à la nature du lien objectal ou narcissique qu'un soignant peut développer avec les sujets mésinscrits. Tous les possibles sont ouverts. dans la large gamme des modes d'investissement. Mais deux registres en particulier sont attestés avec une prégnance et une fréquence suffisantes pour organiser des effets sociaux stables et consistants à l'intérieur des institutions où ils opèrent.

D'une part, évidemment, l'assimilation de l'objet inquiétant à un malade à soigner, convoque une autre assimilation, très classique: celle du malade à l'inachèvement de l'enfant, et par là toutes les composantes d'un investissement maternel. La polysémie de l'anglais “*nurse*”, à la fois nourrice, son sens originaire, et infirmière, en est l'illustration la plus patente. On y trouve notamment condensés les

fantasmes de réparation, liés aux fantasmes de castration réelle ; de consolation, là où la réparation se dérobe ; de nourrissage, comme comblement du manque ; et enfin d'emprise sur l'objet partiel.

L'autre registre, fort différent, est l'identification spéculaire du "soignant" à la souffrance psychique du sujet méinscrit, en écho, – conscient, préconscient ou inconscient, – à sa propre souffrance psychique. J'entends ici par souffrance psychique celle qui est l'objet propre de la pratique psychanalytique : la souffrance de l'impuissance à surmonter les conflits internes, à surmonter le chaos du "Es" pour accéder à l'unité du "Ich".

Dès lors les soignants se trouvent pris dans une contradiction qui les déchire d'autant plus qu'ils la repèrent moins : stipendiés par un appareil social entièrement voué à la réduction du trouble produit par la méinscription, affectés comme tout un chacun de ce trouble qu'ils ont cru exorciser en choisissant des métiers supposés les en exonérer, traversés, là encore comme tout un chacun, par toutes les formations idéologiques de leur culture globale d'appartenance, ils identifient le sujet méinscrit à ce dont il est l'emblème (dans leur langage, cela revient à dire : à son symptôme). Mais sujets singuliers, héritiers, comme tout un chacun, d'une histoire souffrante qui se retrouve en écho dans la singularité des sujets concrets dont ils "s'occupent", ils ressentent, *comme si elle était la leur*, la violence qui est faite à ces sujets par cette assignation à n'être rien d'autre que les porteurs de leur symptôme. Entre les deux, l'ambiguïté de l'investissement maternel apporte alternativement de l'eau au moulin de chaque position: à l'une la puissance de la pulsion d'emprise qui tente de contenir le débordement des pare-excitations par l'*unheimlich* ; à l'autre l'identification spéculaire à l'objet fragile.

Ces deux positions psychiques, reçoivent l'appui de deux appareils conceptuels, radicalement antagonistes eux aussi : celui de la médecine, qui isole et réifie des entités nosographiques ; et celui de la psychanalyse, – ou de certains de ses dérivés, qui face à elle se posent polémiquement en alternatives, mais n'en reposent pas moins sur le même présumé fondateur de l'assistance au travail des sujets pour advenir.

On sait que parmi les tenants de chacun de ces deux appareils conceptuels, il ne manque pas de voix pour affirmer leur incompatibilité. Mais dans la clinique ordinaire, celle qui se parle dans la quotidienneté des institutions, on observe qu'un manteau de Noé voile pudiquement leur antagonisme épistémologique radical , de ce même voile qui dissimule l'antagonisme entre les deux positions psychiques qu'ils confortent respectivement, – à la faveur notamment du flou dans l'emploi du mot "soin", qui renvoie d'un côté à une stratégie procédurale pour aboutir *in fine* à la disparition des symptômes, et de l'autre au "prendre soin".

Ce flou n'est pas le fruit d'un simple "manque à élucider", qu'une approche critique rigoureuse suffirait à dissoudre. Il est substantiellement résistant, parce que lui seul permet de gérer l'antagonisme qui devient intenable s'il vient trop crûment à la conscience. Il ne reste donc à cette contradiction insoluble que le recours de se manifester à bas bruit. Et c'est ici que nous rencontrons (faut-il dire : "enfin"?) la honte et la culpabilité.

Ce sont les deux formes majeures du retournement sur soi de la haine, dont on a vu le caractère central dans le traitement contemporain de la mésinscription. Et le point où elles entrent en divergence, c'est ce dont nous sommes partis : le pacte symbolique. Qui est aussi le point où nous sommes arrivés: l'antagonisme entre deux positions psychiques inconciliables.

On rencontre ici une piste quant à la théorisation du couple oppositif "honte/culpabilité" en général, qui n'est pas des plus classiques, mais qui me paraît féconde. Parmi les couplages affect/représentation, la culpabilité se lie à ceux qui sont symbolisés, et prend toute son ampleur dans le contexte de la dramatique œdipienne. La honte au contraire se lie à ceux qui n'ont pu ni s'intégrer dans la trame symbolique, ni être efficacement exfiltrés du système conscient/préconscient, et qui restent dans ce dernier comme une sorte de zone séparée, clandestine, qui ne saurait apparaître au grand jour de la scène sociale. Avec comme corollaire le fantasme de n'être qu'un déchet: car s'exclure du pacte symbolique, c'est réitérer l'épreuve fantasmatique de la perte d'amour absolue, qui ne se représente fantasmatiquement qu'avec deux issues: la mort, ou cet état de mort-vivant qu'est la fécalisation.

Vous avez évidemment reconnu, dans ce balisage rapide du champ de la honte, la définition même que je donnais de la mésinscription. Aussi longtemps que le sujet mésinscrit peut être maintenu dans son statut d'emblème, il est à la rigueur possible d'en faire le bouc émissaire des affects et représentations inavouables qu'il suscite (en gardant la métaphore au plus près de l'ancien rituel de *Yom Kippour* dont elle est dérivée : le bouc chargé des péchés d'Israël avant d'être chassé dans le désert). Mais plus l'on est impliqué dans une relation d'objet avec lui, plus l'on réintrojecte ce qu'on avait projeté sur lui, et plus l'on se trouve collé à lui dans la honte imparlable de ce que l'on partage avec lui. On le rejoint dans les ténèbres extérieures.

Cette honte est de même nature que celle de la "victime" et s'en éclaire. Ces dernières années, le couple agresseur/victime a été mis au premier plan dans le traitement social du pôle transgressif de la mésinscription, permettant de cliver le même objet mésinscrit en une figure à tuer symboliquement, et une figure à plaindre. Or la honte persistante de la victime apparaît comme le petit caillou résistant, qui dit que l'objet à plaindre n'est pas moins emblématique de l'innommable que l'objet à tuer. De même l'objet supposé soignant ne l'est pas moins que l'objet supposé soigné.

Il y a donc sur une face cette honte secrète vis-à-vis de la communauté sociale qui nous paie justement pour garder la frontière entre un “dedans “ du champ du pacte symbolique, que vous pouvez si vous voulez appeler normalité, et ce qui doit rester dans les ténèbres extérieures. Mais le gardien de la frontière est par sa position sociale même un *Janus bifrons* qui, sur l'autre face, par rapport cette fois au sujet mésinscrit, est envahi d'une culpabilité diffuse de continuer à voir en lui l'emblème de *l'unheimlich*, de le trahir en quelque sorte, quand il continue à penser qu'il est “ça” au moment même où il lui dit “tu”.

Cette honte et cette culpabilité, ainsi liées par une sorte de système de vases communicants, ou chacune se conforte quand l'autre s'affaiblit, ne transpirent évidemment qu'à mots couverts dans les interstices, les apartés des réunions, les échanges informels dans l'escalier ou à côté de la machine à café, le secret des groupes d'analyse de la pratique. C'était sans doute une gageure, ou une incongruité, de chercher à en parler, du haut d'une tribune, dans l'espace éminemment public d'un colloque, comme d'en écrire, ici-même, dans la forme trompeuse d'une contribution savante.

Références des autres textes de l'auteur auxquels il est fait renvoi dans les commentaires.

- ① *La formation en psychologie. Filiation bâtarde, transmission troublée*, P. MERCADER ET A.-N. HENRI (dir.), Lyon, PUL 2004
- ② *Penser à Partir de la Pratique*, G. GAILLARD, A.-N. HENRI, O. OMAÏ Ramonville St Agne, Érès, 2009
- ③ *L'enfant abîmé: un emblème de l'horreur*, (<http://henri.textes.free.fr/anh/images/stories/documents/txt1.pdf>)
- ④ *Théorie, pratiques, scientificité, regards croisés* (http://henri.textes.free.fr/anh/index.php?option=com_content&view=article&id=85:theorie-pratiques-scientificiten-regards-croises&catid=53:pratique-formation-theorisation&Itemid=63)